

## Gérondif, participe présent et adjectif verbal.

Le **PARTICIPE PRÉSENT** est formé, pour la plupart des verbes, sur le radical de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel de l'indicatif présent: nous regardons - regardant; nous agissons - agissant; nous faisons - faisant.

Mais: SAVOIR: NOUS SAVONS-SACHANT; AVOIR: NOUS AVONS-AYANT; ÊTRE: NOUS SOMMES-ÉTANT.

Il comporte une forme simple et une forme composée qui marque une antériorité (cette forme composée est formée du participe présent de l'auxiliaire demandé par le verbe conjugué, être ou avoir, suivi du participe passé du verbe conjugué): parlant, ayant parlé; allant, étant allé.

Nous cherchons une secrétaire parlant l'anglais et l'espagnol.

La police recherche toutes les personnes ayant eu un contact avec la victime.

Il est appelé comme ça parce qu'il participe en même temps de la nature du verbe, étant donné qu'il exprime une action, et comme tel il admet les caractères formels du verbe (complément d'objet, négation, adverbe), et de celle de l'adjectif, puisqu'il peut exprimer un état.

Il est invariable, mais dans un certain nombre de locutions ou d'expressions figées, le participe présent est encore variable, par tradition ou parce qu'il n'a pas le sens actif qu'on attendrait ou parce qu'il a la signification du verbe pronominal correspondant: un café chantant, deniers comptants; avocat, médecin consultant; couleur voyante; une rue passante; un endroit commerçant; poste restante; soirée dansante; un thé dansant; à la nuit tombante; une personne bien portante, méfiante, repentante; la partie plaignante; en espèces sonnantes; à sept heures sonnantes, battantes, tapantes; toute(s) affaire(s) cessante(s), tous empêchements cessants; les tenants et les aboutissants; les allants et venants; séance tenante; les ayants droit; les ayants cause; une maison à lui appartenante; une affaire pendante.

Il s'emploie surtout à l'écrit.

Il exprime la simultanéité par rapport au verbe principal. Il se rapporte à un nom ou à un pronom: *Voulant se reposer, elle s'allonge/elle s'est allongée/elle s'allongea/elle s'allongera.*

Généralement il équivaut à une subordonnée relative, il se rapporte alors à un nom: *c'est le guide connaissant le mieux la région (qui connaît). Les congressistes possédant une voiture étaient venus par la route (qui possédaient). Sur la route, marchait un groupe de jeunes chantant et riant (qui chantaient et qui riaient).*

Il peut être également remplacé par une subordonnée circonstancielle: *Ne sachant pas comment vous joindre, je n'ai pas pu vous prévenir de mon retour (= comme je ne savais pas...). Répondant aux questions des journalistes, le ministre a confirmé qu'il se rendrait en U.R.S.S. prochainement (= quand il a répondu...).*

La subordonnée participiale (surtout à l'écrit) apparaît lorsque le participe a son sujet propre. La subordonnée est toujours séparée du reste de la phrase par une virgule. Elle exprime essentiellement la cause: *De nombreux congressistes possédant une voiture, un parking spécial avait été prévu (= comme de nombreux congressistes possédaient une voiture... CAUSE). Le participe présent possède ici un sujet propre, qui peut être semblable à celui de la proposition principale, ou différent: Le professeur étant absent, le cours est reporté (sujets différents). Le professeur étant absent, il ne pourra assurer son cours (même sujet). Le professeur de maths étant absent, les élèves sont autorisés à quitter la classe. L'examen étant très facile, les résultats ont été excellents.*

RÉSUMONS: on reconnaît qu'une forme en -ant est un participe présent à ce qu'elle équivaut généralement à une relative, elle exprime une action simultanée par rapport au verbe principal, elle est fréquemment suivie d'un complément d'objet direct ou indirect: *une fille aimant le lait* ou *la fillette, obéissant à sa mère, alla se coucher*, un adjectif, *des enfants grincheux, réclamant continuellement*, une négation, *ne voulant pas se rendre, ils se tuèrent*. Elle se promenait, *ne songeant à rien de précis*; elle est employée à la forme pronominale: *ils étaient là s'interrogeant*, elle est employée avec le semi-auxiliaire *aller* ou avec *s'en aller*: *ses maux vont croissant*; *ses forces s'en vont déclinant* et, d'autre part, le sujet de ce participe présent peut ne pas être le même que celui du verbe principal.

Certains participes présents sont devenus des adjectifs verbaux.

**L'ADJECTIF VERBAL** a la valeur d'un adjectif qualificatif, il s'accorde donc avec le nom et exprime l'état, l'habitude, une qualité plus ou moins permanente de son support: des livres intéressants, une expérience tout à fait passionnante, une entrée payante, des trottoirs glissants, une femme charmante.

La forme en -ant est adjectif verbal dans les cas suivants:

- elle est attribut: ils sont amusants;
- elle précède immédiatement le nom ou peut le précéder: une étonnante audace; une vallée ravissante;
- placée en épithète après un nom ou en apposition, elle n'a pas de complément d'objet direct: les murs fumants de Troie. Une apparition étrange, inattendue, saisissante. Une vague odeur engourdissante de peinture, de térébenthine et de tabac. Cependant il suffit, pour qu'il s'agisse d'un participe présent, que ce soit l'action qui soit évoquée: Des femmes, des enfants, trois chiens hurlant. Il réveilla ses fils dormant, sa femme lasse. Corps craquant qui se redressent. Corps voguant onctueusement vers le bureau.
- Précédée d'un adverbe (autre que **ne**) qui la modifie, elle n'est pas suivie d'un complément d'objet direct: une personne non complaisante. Des personnes bien pensantes.
- Suivie d'un complément prépositionnel (ou circonstanciel sans préposition), il s'agira d'un adjectif verbal s'il exprime une habitude, un état qui se prolonge, et non pas une action (dans ce cas il s'agirait d'un participe présent): Nous ne distinguons que des points brillants sur le fond noir du ciel/Il a vu des chiens courant à travers bois. Si le complément est indispensable au sens, on a un participe présent: la fillette, obéissant à sa mère, alla se coucher.

Comparez: La fillette obéissante alla se coucher.

- Il nous a raconté des histoires très amusantes.
- Les clowns amusant tous les enfants eurent beaucoup de succès.
- Elle a une vie fatigante.
- Ce traitement médical la fatiguant beaucoup, elle a dû arrêter de travailler.

Dans certains cas, l'adjectif verbal ne s'écrit pas comme le participe présent, où l'on retrouve toujours le radical du verbe et la finale -ant. Les deux ont la même forme dans *exigeant*, *attaquant*, *piquant*, *trafiquant*, mais:

PARTICIPE PRÉSENT	ADJECTIF VERBAL	PART. PRÉSENT	ADJECTIF VERBAL
adhérant	adhérent	divergeant	divergent
coïncidant	coïncident	extravagant	extravagant
communiquant	communicant	fatigant	fatigant
convergeant	convergent	intrigant	intrigant
convainquant	convaincant	navigant	navigant
déférant	déférent	provoquant	provocant
détergeant	détergent	suffoquant	suffocant
différant	différent	zigzagant	zigzagant
divagant	divagant		

Il faut noter que l'adjectif n'a pas toujours le sens du verbe correspondant.

**Le GÉRONDIF** a les mêmes formes invariables que le participe présent, mais il est toujours précédé de la préposition **en**: Ne parlez pas en mangeant.

C'est la forme adverbiale du verbe, il sert alors à préciser le verbe, il exprime une circonstance accompagnant l'action du verbe auquel il se rapporte. Il indique la simultanéité d'une action par rapport à ce verbe principal. Son emploi est très fréquent.

Il s'agit d'un complément circonstanciel marquant le temps, surtout la simultanéité: il a été surpris en me voyant, la condition: en cherchant bien, vous trouverez, la manière: c'est en forgeant qu'on devient forgeron, la cause: je l'ai fâché en disant cela, la condition: en arrivant de bonne heure, vous trouverez encore des places pour le spectacle de ce soir, l'opposition (il est alors obligatoirement précédé de TOUT, qui renforce le gérondif en ajoutant une nuance de concession ou d'opposition): tout en travaillant beaucoup, il sort très souvent. Mais TOUT sert aussi à insister sur la durée: elle aime travailler tout en écoutant de la musique. RI EN QUE (qui exclut) sert également à renforcer le gérondif: Quelque chose de toi sans cesse m'abandonne / Car rien qu'en vivant tu t'en vas (A. de Noailles).

Le gérondif doit avoir le même sujet que le verbe qui exprime l'action principale, sauf dans des cas exceptionnels qui ne se sont maintenus que parce qu'il n'y a pas d'ambiguïté: *L'appétit vient en mangeant. Soit dit en passant.*

COMPAREZ: *Je l'ai vu ce matin en faisant des courses. Je l'ai vu ce matin faisant des courses.*

Qui faisait les courses, moi ou lui?

*J'ai aperçu Paul sortant du métro. J'ai aperçu Paul en sortant du métro.*

Qui sortait du métro?

C'est aussi par archaïsme qu'il peut se passer de "en" dans certains tours, notamment avec "aller": Ils allaient criant par les rues. Chemin faisant. Tambour battant. Argent comptant et trébuchant. Donnant donnant. À son corps défendant. Généralement parlant. Ce disant. Ce faisant. Ils partirent côte à côte, souriant et causant.

La préposition EN, dans une suite de gérondifs, se répète généralement: en entrant et en sortant. Toutefois on dit: en allant et venant. On peut ne pas répéter EN quand le second verbe (avec éventuellement le même complément) ne fait que renforcer le premier, dont il est proche par le sens: En disant et répétant... En expliquant et développant son idée.